

Unions suisse pour l'amélioration du logement : invitation à l'assemblée générale

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de
l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **24 (1952)**

Heft 5

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

UNION SUISSE POUR L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT

Invitation à l'assemblée générale

Zurich et Berne, avril 1952.

Le Comité central et la Section de Berne de l'Union suisse pour l'amélioration du logement ont l'honneur de vous inviter à l'assemblée annuelle, des 7 et 8 juin 1952, à Berne.

Les difficultés croissantes qui accompagnent la création de logement à but social, la nécessité de résoudre les problèmes d'administration des sociétés coopératives de construction et d'habitation, et les deux importantes votations populaires de cette année, qui intéressent vivement les locataires de ces sociétés, soulignent assez l'importance de cette assemblée annuelle. Nous n'avons pas prévu dans notre programme de visites de logements, mais la soirée du samedi étant laissée au gré des participants et de nos invités, ils pourront se promener dans la ville de Berne elle-même, ou dans ses alentours où se trouvent les colonies d'habitation. Nous attirons tout spécialement l'attention sur l'intérêt de la conférence de M. le Dr M. Stettler, directeur du Musée historique, intitulée « Le vieux Berne ». Le dimanche, la Section de Berne se réjouit de procurer aux délégués et aux invités le plaisir de leur faire visiter les « Stube » bernoises.

Le Comité central, et aussi le Comité de la Section de Berne, se feront une grande joie de vous accueillir, comme délégués d'autorités, de conseils d'administration, de coopératives, ou comme hôtes, à notre assemblée générale annuelle. Nous vous prions donc de bien vouloir nous faire parvenir votre inscription d'ici au 24 mai 1952 au plus tard, au bureau d'organisation, à l'adresse suivante : Schweiz. Verband für Wohnungswesen, Bundesgasse 38, Berne.

Les autorités, conseils d'administration et sociétés, qui voudront bien participer à notre manifestation, sont priés de nous donner le nom de leurs représentants, afin que nous puissions leur faire parvenir directement leurs cartes de participants.

Des renseignements plus complets sont donnés dans le programme que vous trouverez ci-dessous.

La Section de Berne.

Le Comité central.

Programme :

Samedi 7 juin 1952

- 10.00 Séance du Comité central.
15.30 Assemblée des délégués, à l'Hôtel National (Maulbeerbaum).

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée des délégués.
2. Rapport annuel du Comité central.
3. Rapport financier annuel de « Das Wohnen ».
4. Rapport financier annuel de l'Union.
5. Rapport financier annuel du fonds de roulement.
6. Rapport du contrôle des comptes, et décharge aux contrôleurs.
7. Election au sein du comité.
8. Election au sein du contrôle des comptes.
9. Fixation de la cotisation annuelle.
10. Proposition de la Section romande pour une modification statutaire.

11. Propositions individuelles.
12. Divers.
13. Conférence avec projections de M. Michael Stettler, directeur du Musée historique de Berne : « Le vieux Berne » (Eléments de l'aspect de la ville).

Dimanche 8 juin 1952

- 07.45 Rassemblement sur le perron V de la gare principale de Berne.
07.58 Départ par train spécial, par Belp, pour Thoune (Gürbenthal).
08.45 Départ de Thoune par bateau spécial.
09.15 Arrivée à Spiez.
10.30 Départ de Spiez (pendant le trajet de Spiez à Beatenbucht sera distribué un paquet pique-nique pour le repas de midi au Niederhorn).
10.50 Arrivée à Beatenbucht ; parcours en téléphérique jusqu'au Beatenberg, et en télésiège jusqu'au Niederhorn. Retour à Thoune entre 16 et 17 h. Retour individuel à volonté en bateau ou en train, cependant pas par le train de la rive droite du lac de Thoune.

En cas de mauvais temps, parcours sur le lac de Thoune avec diverses haltes.

Communications générales :

1. Les cartes de vote seront remises aux délégués par les sections.
2. L'adresse du bureau d'organisation est la suivante : Schweiz. Verband für Wohnungswesen, Bundesgasse 38, Berne. Tél. N° (031) 2 95 81 (R. Röthlisberger). C. C. P. IVa (Section de Berne de l'U. S. A. L.)
3. Carte de participation : Fr. 19.— pour la promenade du dimanche sur le Niederhorn (train, bateau, téléphérique et télésiège, lunch pique-nique et participation aux frais).
4. L'inscription doit parvenir le 24 mai 1952 au bureau d'organisation. Les cartes de participation ne seront envoyées que si le montant d'inscription parvient le 31 mai 1952 au plus tard au compte de chèques postaux du bureau d'organisation.
5. Logement des délégués. Le bureau d'organisation s'occupe sur demande des chambres d'hôtel, à Fr. 8.—, 8.50, 8.80, 9.—, 9.20, 9.50, 10.—, 10.50, 12.50, 12.90 et 13.50, par personne (chambre et petit déjeuner, taxes comprises). Le prix du logement est à payer directement à l'hôtel lui-même. Les chambres d'hôtel ne pourront pas être réservées si la demande n'en est pas faite le 24 mai 1952 au plus tard, car, en même temps que notre assemblée générale, auront lieu à Berne deux autres importants congrès. Le bureau d'organisation a pris des options pour un grand nombre de chambres d'hôtels, mais il faut néanmoins prévoir qu'un certain nombre de participants devront être logés dans des familles de coopérateurs.
6. Les billets pour l'excursion au Niederhorn seront délivrés le 7 juin 1952, contre le coupon correspondant de la carte de participation.
7. Le bureau d'organisation sera installé dès le samedi 7 juin à 12 h. 30 dans le vestibule de l'Hôtel National (premier étage).

S. D. T.